



Communiqué de presse

62/20

Montreuil, le 25 juin 2020.

ELSAN profite de la garantie de financement « covid » pour tuer la grève

Depuis le 16 juin, une majorité des salariés de la Clinique de Flandres à Dunkerque est en grève. Ils ont été rejoints en partie par les CDD de l'établissement qui subissent les plannings démentiels imposés par la Direction.

À ce jour les négociations sont au point mort voire inexistantes, la direction du site refusant de négocier sur la plateforme revendicative des salariés. Les délits d'entraves aux instances se multiplient, pour exemple la direction refuse de fournir à l'expert mandaté par les élus du CSE la liasse fiscale et les informations financières nécessaires et obligatoires permettant une analyse claire de la situation de cet établissement. La désignation de l'expert a été votée en CSE par la majorité des élus et de ce fait n'est nullement contestable par la Direction.

Dans la période, les établissements FHP bénéficient d'une garantie de financement couvrant leurs pertes de chiffre d'affaire T2A. La Clinique de Flandres bénéficie de ce dispositif depuis le début de la crise sanitaire et aujourd'hui l'utilise pour contrer le conflit. Le principe même de la grève est bafoué par l'utilisation d'un dispositif d'aide financé par les deniers publics.

Cette situation est inacceptable et doit être sanctionnée par l'ARS (Agence Régionale de la Santé), les négociations sur la plate-forme revendicative doivent expressément commencer et ceci dans un dialogue serein et loyal.

La Direction de la clinique de Flandres continue d'ignorer le code du travail et la convention collective. Ceci est dénoncé régulièrement par les élus CGT et à ce jour la direction ainsi que le groupe ELSAN restent muets à ces demandes. L'utilisation de la garantie de financement pour étouffer cette contestation sociale n'est qu'une provocation supplémentaire de ce groupe financier profitant d'un financement public.